

Monsieur le président, on se souvient de son rêve, de sa vision, du grand Commonwealth. Et je continue:

Hélas, son ballon se dégonfla au-dessus de l'Asie, et notamment au Pakistan où la misère, les désordres et les gouvernements anti-parlementaires lui en firent voir long sur les aléas d'une politique commune...

Mais il y avait aussi M. Howe, ce satyre du commerce et de la finance, qui avait laissé une empreinte indélébile sur l'orientation de notre économie.

M. Diefenbaker décida que toute trace de cet homme devait disparaître, et il annonça en toute hâte une réorientation radicale de 15 p. 100 dans nos échanges internationaux. En termes d'économie politique, c'était très drôle; mais la Grande-Bretagne fit mine d'entrer dans le jeu en proposant un régime de libre-échange entre nos deux pays.

• (4.40 p.m.)

Il y avait encore M. St-Laurent, un des principaux architectes de l'OTAN et, sur un autre plan, celui qui avait rapatrié une partie de la constitution canadienne par l'amendement (n° 2) de 1949. Pour surpasser au plus vite les réalisations de l'ancien chef libéral en matière stratégique, M. Diefenbaker nous précipita dans certains engagements de NORAD avec un zèle si inconsidéré que notre pays se trouve dans un état de dépendance militaire qui nous ramène plus de cent ans en arrière. Et voici maintenant que, sur le plan constitutionnel, M. Diefenbaker annonce qu'il va rapatrier...

Je vous fais grâce du reste, monsieur le président, mais je conclus l'article de M. Trudeau, et j'en ai bien d'autres d'ailleurs. Je cite donc:

Dans tous ces cas, et bien d'autres, il s'est agi de mesures généreuses mais qui—il faut bien le regretter—sont restées largement à l'état de bonnes intentions. C'était des aérostats gonflés d'air chaud et déplacés par le vent, mais qui s'écrasaient invariablement avec leur aéronaute avant d'avoir parcouru un long trajet.

Les bonnes intentions de M. Diefenbaker ont fait patatras trop souvent pour que nous ne soyons pas justifiés d'y reconnaître la caractéristique même de son style...

Il n'a pas changé, je vous prie de le remarquer.

...or, comme dit Buffon, le style, c'est l'homme même. Croyant que l'inspiration le dispense de la réflexion, il n'a ni la patience ni la modestie de se hâter lentement, il n'éprouve nul besoin de s'entourer d'hommes capables d'établir la politique canadienne sur la raison aux profondes racines.

Je fais grâce à la Chambre de cette citation, et je continue.

M. le président suppléant (M. Asselin, Richmond-Wolfe): L'honorable député permet-il au député de Rosthern de lui poser une question?

M. Prud'homme: Après que j'aurai terminé mes observations, monsieur le président.

J'en viens maintenant aux officiers à la retraite.

M. Grafftey: Il appuyait le Nouveau parti démocratique à ce moment-là!

[M. Prud'homme.]

M. Prud'homme: Oui, et cela prouve la largesse d'esprit du parti libéral; il a vu la lumière et s'est joint au parti libéral. Que voulez-vous que j'y fasse?

Vous savez, monsieur le président, il y a des gens qui passent leur vie à rêver. Lui, il est un homme pratique. Il savait qu'il pouvait construire quelque chose de concret, il a vu qu'il n'y avait qu'au sein du parti libéral qu'il pouvait apporter sa juste contribution à la grandeur de notre pays, le Canada, et c'est pour cela qu'il s'est rallié au parti libéral. C'est également pour cela que l'honorable député d'Hochelaga est devenu membre du parti libéral, de même que le leader fédéral du Québec. Qu'y a-t-il de mal à cela?

Dans votre parti, les conservateurs progressistes sont incapables de faire cela, car ils préfèrent regarder vers le passé plutôt que vers l'avenir.

Je cite l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre, alors qu'il disait, dans son intervention du 5 avril 1967, au début de ses remarques...

M. Grafftey: Ce sont seulement de bons opportunistes.

M. Prud'homme: Monsieur le président, si l'honorable député de Brome-Missisquoi le veut bien, il le dira lui-même à l'honorable ministre de la Justice qui, sûrement, lui répondra.

Je demande au député de Brome-Missisquoi d'observer la différence essentielle qui existe entre le parti libéral et le parti conservateur.

Je cite donc ce que le député de Winnipeg-Sud-Centre disait le mercredi 5 avril 1967.

Je regrette tout d'abord que l'année du centenaire nous trouve impliqués dans un débat de ce genre. Au cours de cette année, notre histoire et nos traditions seront célébrées dans chaque village...

Je vous fais grâce du reste, monsieur le président.

Mais au moment même où l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre se levait pour parler et nous étaler sa théorie du Canada, j'avais mon discours prêt, je voulais me lever pour dire: Au moment où nous entrons dans le deuxième siècle de notre histoire, nous avons le devoir de présenter des bills comme celui que l'honorable ministre de la Défense nationale nous propose, des bills qui ont trait à l'avenir, sans nécessairement renier le passé.

Mais l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre a été logique avec lui-même et la politique de son parti, qui est de regarder vers le passé et d'ignorer le monde dans lequel on vit. Il est logique avec la politique de son parti. Je ne lui en veux pas, je ne l'insulte pas. Qu'on ne le dérange pas, car il écoute attentivement.